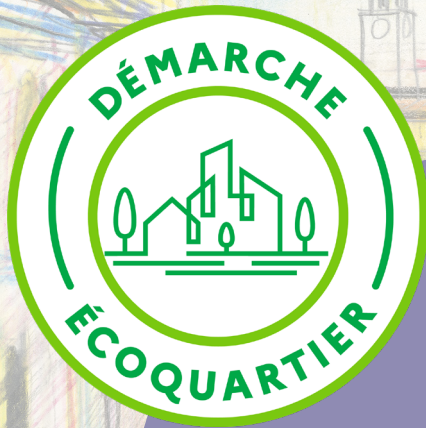




GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UN PROGRAMME SUR MESURE,
AU SERVICE DE TOUS LES TERRITOIRES



**Présentation de
la démarche ÉcoQuartier**

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

La démarche ÉcoQuartier accompagne les porteurs de projets d'aménagement durable dans la **conception, la fabrique et la gestion** de leurs opérations. Depuis plus de dix ans, la démarche a évolué et est au coeur des enjeux des villes et villages durables.

OBJECTIFS

Le programme a pour ambition de **soutenir et d'accélérer les projets d'aménagement** portés par les villes, les villages et les territoires en s'appuyant d'abord sur l'existant, afin de faciliter leurs réponses aux défis écologiques et sociaux actuels :

- L'impératif de **sobriété**, en particulier dans la consommation des ressources et de l'énergie ;
- Le renforcement de la **résilience**, notamment en matière d'adaptation au changement climatique ;
- L'exigence d'**inclusion**, pour une qualité du cadre de vie bénéficiant à tous les habitants ;
- La **création de valeurs** aujourd'hui et demain, dans ses dimensions économiques, sociales et culturelles.

POUR LES VILLES, LES VILLAGES ET LES BOURGS

La démarche ÉcoQuartier n'est pas une norme, elle ne propose pas de modèle unique. Ses outils offrent des réponses singulières, **adaptées au contexte territorial du projet**, en milieu urbain comme dans les ruralités.

POURQUOI RENTRER DANS LA DÉMARCHE ÉCOQUARTIER ?

Publique et gratuite, la démarche ÉcoQuartier propose des outils aux porteurs de projet, dont le **Guide méthodologique de l'aménagement durable**, qui permet de concevoir des opérations d'aménagement durable, dans une approche intégrée et adaptée aux spécificités des territoires.

Des **campagnes de labellisation** distinguent annuellement des ÉcoQuartiers qui offrent une contribution locale exemplaire à la transition écologique et sociale, dans une perspective de répliquabilité et de diffusion à l'échelle nationale.

Pour donner aux collectivités les moyens de mieux concevoir leurs projets, la démarche ÉcoQuartier met également à disposition **une offre d'accompagnements sur-mesure**, proposant des aides en ingénierie et financières « à la carte ».

Une plateforme de capitalisation et de suivi des réalisations, des outils d'aide à la décision, des formations pédagogiques ainsi que la mise en réseau d'acteurs complètent le dispositif.

COMMENT INTÉGRER LA DÉMARCHE ?

Chaque département bénéficie d'un **interlocuteur identifié**, en DDT(M), mobilisé pour aider les porteurs de projet à entrer dans la démarche et à solliciter les aides et différents dispositifs à chaque étape d'avancement de leur opération. L'entrée est gratuite.

Pour la ou le contacter, rendez vous sur la plateforme ÉcoQuartier (page contact)



UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE

1 Engagement dans la démarche ÉcoQuartier

- Rencontre avec les services du Préfet ou de la DDT-M
- Signature de la Charte d'engagement qui confère le statut d'ÉcoProjet

Accompagnement global de l'ÉcoProjet

Des outils mis à disposition

- Guide de l'aménagement durable
- Formations gratuites
- Guide de l'évaluation et indicateurs

Une mise en réseau

- Club ÉcoQuartier
- Capitalisation des projets sur la plateforme ÉcoQuartier

Une revue d'ÉcoProjet

- Recommandation des experts pour guider le porteur de projet vers la labellisation, avant le dépôt des autorisations administratives

2



Une offre d'accompagnements sur mesure, en ingénierie et financière

- Accompagnement ciblé du CEREMA
- Ateliers France Villes et territoires Durables
- Ateliers des Territoires flash de la DGALN
- Méthode «Quartier Energie Carbone»
- Aides de la Banque des Territoires

Accès facilité aux financements

- Fonds Vert (mesures recyclage foncier et renaturation des villes et des villages)
- Portail dédié sur Aides-Territoires

3

Labellisation et reconnaissance de l'ÉcoQuartier

- Visite de terrain et examen des dossiers de candidature en commission locale puis nationale, sur la base des 20 engagements et indicateurs performanciers
- Cérémonie annuelle de remise des nouveaux «labels» millésimés : ÉcoQuartier Livré et ÉcoQuartier Vécu



Une offre d'accompagnements sur mesure, en ingénierie et financière

La démarche ÉcoQuartier met à votre disposition plusieurs accompagnements pour penser dès l'amont votre projet d'aménagement, mieux appréhender les ressources et les contraintes locales, et mettre en action les différents acteurs du projet.



Des accompagnements en ingénierie

L'atelier d'inspiration de France Villes & territoires Durables pour sensibiliser et embarquer toutes les parties prenantes de votre projet sur les enjeux de résilience.

L'Atelier des Territoires Flash de la DGALN pour faire émerger et construire une stratégie d'aménagement partagée sur votre territoire.

Un soutien en ingénierie sur mesure du Cerema durant 3 ans, pour vous guider dans l'élaboration de votre projet.

La méthode "Quartier Energie Carbone" et l'outil **Urban Print** développés par **l'ADEME, le CSTB et Efficacity**, pour évaluer l'empreinte carbone de votre projet et identifier les leviers de réduction.



Des aides financières

Un nouvel accompagnement de la **Banque des territoires** pour le cofinancement d'études et des offres de prêt et d'investissement.

Un accès facilité aux mesures recyclage foncier et renaturation des villes et des villages du **Fonds Vert**, grâce au statut d'ÉcoProjet. www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert



Des formations gratuites selon vos besoins

Impulser la participation citoyenne

Montage économique des projets

Sensibilisation aux enjeux de l'aménagement durable

Urbanisme favorable à la santé

Découvrez en détail l'offre d'accompagnements et candidatez via la plaquette dédiée :



LA LABELLISATION ÉCOQUARTIER

Marqueur fort pour les habitants et les acteurs locaux, le **label** permet aux porteurs de projet de faire reconnaître **l'exemplarité** de leur opération et de valoriser leur engagement en faveur de villes et villages durables.

Il existe **deux étapes** dans le processus de labellisation d'un ÉcoQuartier :



ÉcoQuartier Livré

Décerné lors de la livraison de l'opération ou du quartier.



ÉcoQuartier Vécu

Décerné au moins trois ans après l'obtention du label Livré, pour distinguer les bonnes pratiques en matière d'amélioration continue.

La reconnaissance du label repose sur l'instruction d'un dossier de candidature et d'une visite sur site par un binôme d'experts, afin d'évaluer :

- la pertinence des réponses aux vingt engagements du guide pour le Label Livré et les réponses aux axes d'évaluation en matière de retours d'expérience des acteurs (habitants, usagers, gestionnaires, etc.) pour le Label Vécu ;
- l'atteinte des cibles portées par le porteur de projet pour les indicateurs nationaux performanciers.

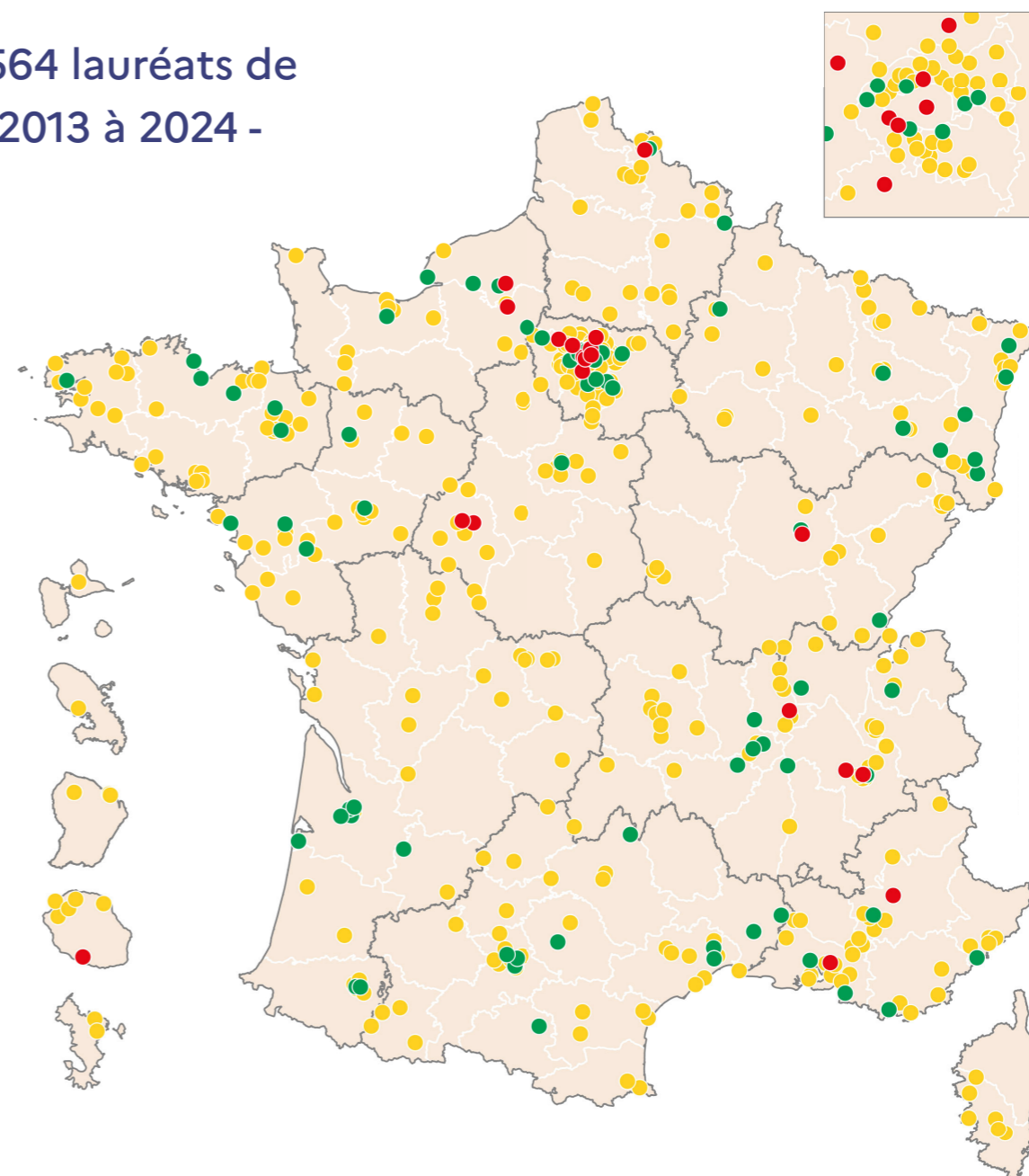
DES INDICATEURS NATIONAUX PERFORMANCIELS

Pour orienter les porteurs de projet dans leur stratégie d'évaluation et, au niveau national, garantir la performance des quartiers labellisés au regard des défis de la ville et des territoires durables, la démarche ÉcoQuartier met en place une **approche performancielle et opérationnelle**. Un socle commun de **20 indicateurs nationaux** a été défini à partir de méthodes de calcul harmonisées. Ces indicateurs permettent de valoriser les résultats du projet, d'en piloter l'amélioration continue et de bénéficier de mesures contextualisées.



LA DÉMARCHE ÉCOQUARTIER EN CHIFFRES

- 564 lauréats de 2013 à 2024 -



- ÉcoProjet (et/ou ex étape 1 et 2) [456]
- Label Livré [88]
- Label Vécu [20]

Source : DGALN/DHUP/AD4
Cartographie : DGALN/ICAPP/NUM

70%
des opérations en renouvellement urbain

135
ÉcoQuartiers situés dans des collectivités bénéficiaires des programmes de l'ANCT

286 000
logements réalisés (dont 36% de sociaux) pour répondre à la demande

84
ÉcoQuartiers situés en quartiers prioritaires de la politique de la ville



ÉcoQuartier Les Rives du Bief de Longvic (21)

LES MULTIPLES FACETTES DES ÉCOQUARTIERS

De l'exigence de la qualité architecturale, urbaine et paysagère à la prise en compte des mobilités actives, des espaces publics et de la biodiversité, en passant par l'implication des habitants et l'adaptation au dérèglement climatique, les ÉcoQuartiers visent à **intégrer l'ensemble des enjeux de la ville et des territoires durables**, rassemblés en un guide de l'aménagement durable.

Ce guide est structuré autour de quatre dimensions : démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat. Il offre un **cadre méthodologique** pour **éclairer les choix des décideurs et leur proposer des traductions concrètes et contextualisées** à l'échelle du quartier.

Téléchargez le guide
de l'aménagement durable !



DÉMARCHE ET PROCESSUS

Une gouvernance adaptée au territoire, dans une approche participative et permettant d'évaluer la faisabilité financière du projet, tout en s'inscrivant dans une logique d'amélioration continue.

CADRE DE VIE ET USAGES

Un cadre de vie de qualité et inclusif, favorable au bien-être de tous et au vivre ensemble, en s'appuyant sur le patrimoine et l'existant, pour préserver les ressources.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Concevoir un quartier qui contribue à une transition économique sociale et solidaire, organise la proximité et diversité des fonctions, encourage les mobilités durables et optimise l'utilisation des ressources locales.

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

Fabriquer un quartier résilient face aux changements climatiques et aux risques, contribuant à atténuer le changement climatique et préservant les sols, la biodiversité, la ressource en eau.



UNE DÉMARCHE SUR-MESURE : LES ILLUSTRATIONS DES TERRITOIRES

A Volonne, l'ÉcoQuartier redynamise le village



A Volonne (1 650 habitants), la conception de l'ÉcoQuartier a permis de redonner une polarité centrale au cœur de bourg et d'y améliorer la qualité du cadre de vie. Le réaménagement complet du cœur de village en un ÉcoQuartier comprend une maison de santé, 22 logements sociaux, l'extension d'une crèche, un réseau de chauffage au bois, des jardins et vergers collectifs, et une boutique solidaire de troc.



En Normandie, un ÉcoQuartier en dialogue avec la nature

L'éco-village des Noés à Val-de-Reuil propose à ses habitants de nouvelles manières d'habiter, sobres, qualitatives, et tirant parti des contraintes du site en bordure de l'Eure. Le projet dialogue avec le vivant : système naturel de gestion des crues et des pluies, bâtiments passifs avec système de ventilation naturelle, activités de maraîchage biologique et fourniture locale du bois. Ce quartier frugal de 98 logements sociaux accueille également des vergers partagés, des jardins familiaux et une ferme pédagogique.



Un ÉcoQuartier pour tous alliant social, écologie et co-construction



La ville des Mureaux s'est engagée dans la démarche ÉcoQuartier pour ce projet de renouvellement urbain à forte dimension sociale, accompagné par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). La transformation du quartier Molière démontre qu'il est possible de réaliser un projet d'aménagement durable dans un contexte complexe, en favorisant la qualité des espaces publics et les conditions de vie des habitants, tout en associant les bailleurs et les usagers tout au long du projet.

- PAROLES D'ACTEURS -



Florian Bercault

Président de la commission nationale EcoQuartier, maire de Laval

« Les ÉcoQuartiers témoignent d'une vraie capacité à proposer un autre modèle de développement urbain. Il est important que cet urbanisme infuse et diffuse un modèle français de la ville et des territoires durables et inclusifs, pour tous et par tous. »

« La démarche ÉcoQuartier est une chance pour les élus locaux : elle permet de mobiliser tous les acteurs d'un territoire autour d'un projet commun et ambitieux, et offre des accompagnements « à la carte » leur permettant de penser et de concrétiser leurs opérations d'aménagement. »

Philippe Mazenc

Directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature



Sandrine Cosserat

Maire de Volonne

« La démarche ÉcoQuartier nous a permis d'avoir une approche globale pour réaménager le cœur de notre village, avec une dimension humaine et sociale importante. Depuis, l'ÉcoQuartier est devenu le terreau de l'émergence de nouvelles initiatives, comme la gratuiterie ou les jardins partagés. »

« Dans une commune de 3 000 habitants, refaire la ville sur la ville est à la fois une évidence, une exigence et un défi que l'accompagnement sur mesure du CEREMA nous permet de relever avec de meilleurs atouts. Épaulé par des spécialistes, je peux appuyer efficacement l'équipe municipale dans un ambitieux ÉcoProjet de quatre hectares en zone inondable et polluée. »

Matthieu Bernard

Directeur général des services de Plancoët



Des questions sur la démarche ÉcoQuartier ?

Contactez le correspondant ville durable de la DDTM de votre département



Ou contactez-nous directement !

ad4.dgaln@developpement-durable.gouv.fr



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

